



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 mars 2026

Délibération n°2026-07

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à vingt heures, le conseil municipal dûment convoqué le seize mars de l'an deux mil vingt-six s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DE SMET, Maire.

Présents : Mme Lidwine BISTER, Mme COLLONGUES Magali, M. DE SMET Jean-Jacques M. DORSEMAINE Alain, Mme HUE Isabelle, M. LANGOUET Julien, M. LOUAULT Vincent, Mme MOULOUNGUI BIGNEGNIE Persis, M. PERRIN Jérémy, Mme YANG Maële.

Absents :

Absents excusés : M. LEFEBVRE Patrick donne pouvoir à M. DE SMET Jean-Jacques

Secrétaire de séance : Lidwine BISTER

CONVOCATION :

Date convocation 16/03/2026

Affichée le 16/03/2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

| | |
|-------------|----|
| En exercice | 11 |
| Présents | 10 |
| Votants | 11 |

DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-2 à L 2122-12

M. ou Mme le maire propose au conseil municipal de délibérer sur le nombre d'adjoints à élire, dans les limites autorisées, sachant que le nombre maximum d'adjoints ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, arrondi à l'entier inférieur.

L'effectif légal du conseil municipal de Cigogné étant de 11 membres, le nombre maximum d'adjoints au maire est de 3.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **Approuve** la création de trois postes d'adjoints au maire.

Fait et délibéré en Mairie,
Le 20 mars 2026

Certifié exécutoire par :
Affichage en mairie le 23/01/2026
Transmission en préfecture le 23/01/2026

Le Maire,
Jean-Jacques DE SMET



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif d'Orléans à compter de sa publication et de sa notification au représentant de l'État dans le département. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr